

Mandat de la Plate-forme « Gestion des eaux dans l'espace alpin » pour la période 2011-2012 :

Les années à venir peuvent être caractérisées comme une période d'action : la mise en œuvre de la Directive-cadre dans le domaine de l'eau et du programme de mesures correspondant a été engagée dans tous les pays de l'Union européenne, jusqu'en 2015. Sont également en cours, en Suisse, les travaux pour la mise en œuvre de la Loi sur la protection des eaux modifiée. Cette situation exerce une pression considérable sur les organes responsables, les ressources disponibles étant limitées.

À côté de cela, il existe de nombreuses initiatives en cours et de nombreuses institutions qui s'occupent de différents problèmes liés à l'eau. Les questions ouvertes et les questions émergentes sont abordées par les communautés de chercheurs, comme en témoigne l'abondance des projets de recherche en cours. Il existe une variété de plateformes, commissions et groupes de travail qui s'activent au niveau national, transfrontalier, communautaire et international, pour assurer la coordination et pour formuler des recommandations, mais aussi comme enceintes de collaboration entre les secteurs, les administrations, le public, la recherche, les ONG et les autres parties prenantes. Dans ce contexte, il est important de noter qu'ARGEALP a approuvé, dans sa dernière réunion de 2010, l'établissement d'un Forum pour la gestion des eaux alpines, qui se penchera sur une série de sujets liés à l'eau dans les 5 années à venir.

Le mandat de la Plate-forme pour la période 2009-2011 demandait aussi qu'on se penche sur la nécessité et la pertinence de la plateforme à l'issue de cette période.

Dans ce contexte, la Plate-forme Gestion des eaux dans l'espace alpin (ci-après, « la Plate-forme ») agira comme un réseau d'experts qui mettent en commun leurs expériences à travers des séminaires. Pour la période 2011-2012, la Plate-forme axera son travail sur l'échange d'expériences sur deux questions spécifiques, qui sont particulièrement importantes dans tous les pays alpins et pour les années à venir.

- Le transport de sédiments est une question pertinente pour tous les trois principaux objectifs de la gestion des ressources en eau : pour la protection des eaux, le but étant un équilibre des sédiments proche de la situation naturelle, ce qui est fondamental pour les conditions écomorphologiques ; pour la protection contre les inondations, puisqu'il influence directement la stabilité des ouvrages de protection et la capacité de décharge ; pour les utilisations de l'eau comme l'hydroélectricité, qui est affectée, entre autres, par la sédimentation des réservoirs et par les contre-mesures possibles et leurs impacts (par ex. les remblayages). Il existe des interactions mutuelles des mesures, et des interdépendances, des synergies et des conflits d'intérêts entre les secteurs. Deux directives européennes sont concernées par cette question, la

Directive-cadre dans le domaine de l'eau et la Directive inondations. De même, le transport de sédiments est aussi une question abordée par la législation suisse sur l'eau.

- Les éclusées sont une question importante à cause des dynamiques du secteur de l'hydroélectricité et de la nécessité d'atténuer et d'assainir les impacts écologiques négatifs.

Un séminaire international d'une journée sera organisé sur chacun de ces deux sujets, selon une approche transversale à plusieurs secteurs, afin d'échanger des connaissances et des expériences sur des aspects tels que le cadre juridique, les défis, les approches et solutions, les études de cas, les expériences scientifiques et les recherches en cours. Ces événements ne seront pas organisés comme des conférences scientifiques, mais plutôt comme des ateliers réunissant les administrations, les praticiens, les parties prenantes.

Pour le premier thème (transport de sédiments), l'événement aura probablement lieu en automne/hiver 2011. Étant donné qu'il existe un lien thématique avec PLANALP, on se penchera sur la possibilité que ce séminaire soit organisé conjointement. Le deuxième séminaire, sur les éclusées, est prévu pour le printemps 2012. Étant donné qu'il existe un lien thématique avec le Forum sur l'eau ARGE ALP, on évaluera la possibilité d'organiser ce séminaire conjointement.

Enfin, la Plate-forme soutient l'Allemagne dans l'organisation de la 4^e Conférence internationale sur l'eau dans les Alpes, qui se déroulera probablement dans l'automne/hiver 2012 en Bavière. Les résultats et les résumés des séminaires susmentionnés y seront présentés. On évaluera aussi les synergies possibles en vue d'organiser la conférence de façon conjointe avec PLANALP et avec le Forum sur l'eau d'ARGE ALP.

Les membres de la Plate-forme discuteront de la nécessité de convoquer des réunions de celle-ci (qui pourraient être accolées à ces séminaires et à la conférence).

La composition et l'articulation de la Plate-forme restent inchangées (voir l'Annexe 1 du mandat de la Plateforme pour la période 2009-2011).

La nécessité et la pertinence de la Plate-forme seront examinées à la fin de son mandat (2012).